



GIP Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais
Procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 16 juin 2016
tenu à 17h00 au Grand Dijon, 40 avenue du Drapeau, 21 000 DIJON,
salle S9

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. La feuille d'émargement est jointe en annexe au présent procès-verbal.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. José ALMEIDA en qualité de **Président du GIP MDEF PLIE. La séance est ouverte à 17 heures15.**

Le Président remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur présence et confirme que le quorum est atteint, et qu'il pourra donc y avoir délibération.

Le Président rappelle qu'il a été décidé de tenir le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale en même temps, avec des votes distincts. Le Conseil d'Administration se prononcera sur l'ensemble des questions présentées et l'Assemblée Générale sur les questions financières.

Le Président rappelle également que les communautés de communes ont toujours la possibilité d'accueillir une séance du Conseil d'Administration sur leur territoire.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Désignation du nouveau Président
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015
- Présentation et approbation des comptes 2015 et de la réalisation budgétaire
- Quitus au Président
- Approbation du rapport du CAC
- Ajustement du budget prévisionnel 2016
- Autorisation au Président d'engager le GIP à demander des financements FSE
- Autorisation au Directeur des décider des conditions de recrutement et d'emploi du personnel avec consultation du Commissaire du Gouvernement
- Instruction de la prestation « Diagnostic Projet et appui à la mobilité professionnelle » dans la programmation PLIE 2016
- Point RH (nouvel organigramme, recrutements, etc.)
- Bilan intermédiaire 2016 de l'activité du GIP
- Perspectives pour le second semestre

Premier point : Désignation du nouveau Président

Le Président précise que le mandat de Président du GIP est de deux ans et explique que ses fonctions de maire de Longvic ainsi qu'au Conseil Régional ne lui permettent plus d'accorder suffisamment de temps pour la Présidence du GIP.

Le Président tient à remercier le travail de Fabrice REY, en tant que Directeur du GIP, qui a permis de réorganiser la structure et de faire avancer les projets, avec un repositionnement de la Maison de l'Emploi vers la relation entreprise et le développement économique.

Le Président présente Océane CHARRET GODARD, qui a travaillé à ses côtés et qui est intervenue sur la charte des points relais et sur la GPEC.

Le Président propose la candidature d'Océane CHARRET GODARD en tant que nouvelle Présidente du GIP MDEF-PLIE. Océane CHARRET GODARD est conseillère municipale déléguée à l'emploi à la Ville de Dijon, membre du Grand Dijon et Vice-Présidente de région, et le Président lui témoigne sa confiance pour assurer la continuité de la fonction.

Le Président soumet au vote à main levée la désignation d'Océane CHARRET-GODARD en tant que nouvelle Présidente du GIP MDEF-PLIE.

Première résolution - Le Président constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, la désignation de la nouvelle Présidente est approuvée à l'unanimité (17 votes dont 3 mandats).

José ALMEIDA donne ensuite la parole à Océane CHARRET-GODARD.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'Administration puis José ALMEIDA de leur confiance et du travail accompli depuis son arrivée en tant qu'élue à la Ville de Dijon deux ans auparavant.

La Présidente souhaite également remercier l'équipe de la Maison de l'Emploi pour son travail.

La Présidente souhaite proposer la candidature de José ALMEIDA en tant que premier Vice-Président du GIP.

José ALMEIDA précise que Michel JULIEN occupait jusqu'à présent le poste de Vice-président et n'a pas souhaité renouveler cette fonction.

La Présidente soumet au vote la candidature de José ALMEIDA en tant que vice-président du GIP MDEF-PLIE.

Deuxième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, la désignation du premier Vice-Président du GIP est approuvée à l'unanimité.

Deuxième point : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015

La Présidente soumet au vote l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015.

Troisième résolution – La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015. est approuvé à l'unanimité.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'Administration.

Troisième et quatrième point : Approbation des comptes 2015 et de la réalisation budgétaire, Quitus donné à l'ancien Président

La Présidente donne la parole à Alain FAIVRE (Cabinet COUREAU) afin de présenter les comptes 2015.

Eimen RIANI présente ensuite la réalisation budgétaire (cf support de présentation).

Cinquième point : Approbation du rapport du CAC

La Présidente donne la parole à Peggy GILLET (AUCAP-CAPEC) afin qu'elle présente son rapport.

La Présidente soumet au vote l'approbation des comptes 2015 et de la réalisation budgétaire ainsi que le quitus au Président.

Quatrième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, les comptes 2015 et la réalisation budgétaires sont approuvés à l'unanimité.

Cinquième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, le quitus

au Président est approuvé à l'unanimité.

La Présidente soumet au vote l'approbation du rapport du CAC.

Sixième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, le rapport du CAC est approuvé à l'unanimité.

Sixième point : Ajustement du budget prévisionnel 2016

La Présidente donne la parole à Eimen RIANI pour présenter l'ajustement budgétaire 2016 (cf support de présentation).

La Présidente indique que ces bilans illustrent les propos de José ALMEIDA sur le positionnement du Grand Dijon au regard de la MDE et les perspectives de la MDE pour rester un outil au service du Grand Dijon et des territoires.

Anne BAILBE (DIRECCTE) explique que le budget prévisionnel avait anticipé le risque de la diminution de l'intervention de l'État suite au vote de la réduction des moyens. Au regard de l'évaluation de la MDE réalisée conjointement par l'État et la Maison de l'Emploi, la MDE du bassin dijonnais a vu le montant du financement de l'État maintenu. Il est important de le souligner car la Région Bourgogne est une des rares régions à voir ses moyens d'intervention de l'État sur la Maison de l'Emploi maintenus.

La Présidente souligne également la bonne gestion et la bonne dynamique de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais.

La Présidente soumet au vote l'ajustement du budget prévisionnel 2016.

Septième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, l'ajustement du budget prévisionnel 2016 est approuvé à l'unanimité.

Septième point : Autorisation au Président d'engager le GIP à demander des financements FSE

La Présidente soumet au vote l'autorisation au Président d'engager le GIP à demander des financements FSE.

Huitième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, l'autorisation au Président d'engager le GIP à demander des financements FSE est adoptée à l'unanimité.

Huitième point : Autorisation au Directeur de décider des conditions de recrutement et d'emploi du personnel avec consultation du Commissaire du Gouvernement

La Présidente soumet au vote l'autorisation au Directeur de décider des conditions de recrutement et d'emploi du personnel avec consultation du Commissaire du Gouvernement.

Neuvième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, l'autorisation au Directeur de décider des conditions de recrutement et d'emploi du personnel avec consultation du Commissaire du Gouvernement est approuvée à l'unanimité.

Neuvième point : Instruction de la prestation « Diagnostic Projet et appui à la mobilité professionnelle » dans la programmation PLIE 2016

Fabrice REY explique que le Comité de Pilotage du PLIE s'est réuni le 14 juin et a sélectionné le groupe Randstad. Le Conseil d'Administration doit entériner le choix du comité de pilotage du PLIE.

La Présidente soumet au vote l'instruction de la prestation « Diagnostic Projet et appui à la mobilité professionnelle » dans la programmation PLIE 2016.

Dixième résolution - La Présidente constatant qu'il y a une abstention de Michel DE BROISSIA (Communauté de Communes du Mirebellois) et aucune opposition, l'instruction de la prestation « Diagnostic Projet et appui à la mobilité professionnelle » dans la programmation PLIE 2016 est approuvée à l'unanimité.

Dixième point : Point sur les ressources humaines

La Présidente donne la parole à Fabrice REY qui présente l'organigramme et les recrutements en cours (cf support de présentation).

Onzième point : Bilan intermédiaire 2016 de l'activité du GIP

La Présidente donne la parole à Fabrice REY (cf support de présentation).

Fabrice REY présente le bilan du PLIE puis donne la parole à Isabelle GUILLOT pour la présentation du bilan des clauses d'insertion.

Bernard HAQUIN (Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône) souhaite une précision concernant les sorties positives et demande si les formations qualifiantes sont celles inscrites au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Anne BAILBE (DIRECCTE) précise que les formations inscrites au RNCP sont des formations reconnues par les branches professionnelles.

Isabelle GUILLOT précise que ces formations sont effectivement celles inscrites au RNCP et sont effectuées à la demande des entreprises et permettent le retour à l'emploi pérenne pour les bénéficiaires du dispositif.

Fabrice REY présente ensuite le bilan du service GPECT et donne la parole à José ALMEIDA pour présenter l'action « Territoire zéro chômage de longue durée ».

José ALMEIDA explique l'élaboration du dossier de candidature de la Ville de Longvic qui sera présenté au mois d'octobre. Il s'agit d'un travail collectif entre tous les organismes de l'emploi et de la formation à destination des demandeurs d'emploi de plus d'un an.

Michel DE BROISSIA soulève la similarité avec l'Économie Sociale et Solidaire et demande si un partenariat a été mis en place..

José ALMEIDA confirme cette similitude et précise que cette action rassemble tous les partenaires volontaires. Tous les acteurs du territoire communal de Longvic ont été conviés (entreprises, associations, syndicats) sur la base du volontariat au sein d'un comité de pilotage local.

Douzième point : Perspectives pour le second semestre

La Présidente donne à nouveau la parole à Fabrice REY.

La Présidente souhaite apporter une information concernant la question du financement du PLIE par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté. Le budget voté lors de la dernière assemblée a permis la reconduction des actions en cours dans chaque ancienne région et des dispositions seront prises pour harmoniser les dispositifs sur la Grande Région. Le PLIE avait jusqu'alors le financement du Conseil Régional de Bourgogne. Un courrier signé par les maires de la Ville de Dijon, de Longvic, de Quetigny et de Chenôve a donc été envoyé à Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY. Un rendez-vous a été fixé au mois de juillet afin de débattre de la question du financement du PLIE.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.